

**Extrait du Registre**

**Des Délibérations du Conseil Municipal**

**2018 – 12 – 27 - BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE DE GUJAN-MESTRAS POUR L'EXERCICE 2019**

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

**Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS.**

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2018

**PRÉSENTS :**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY , Annie DUROUX (arrivée à 18h43), Monique POISSON, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE (arrivée à 18h43), Bruno DUMONTEIL, Bernard COLLINET, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN (arrivée à 19h00), Tony LOURENÇO, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Sylviane STOME, Jérémy DUPOUY, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION**

Patrick MALVAËS donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Ludovic DUCOURAU donne procuration à David DELIGEY

Mireille MAZURIER donne procuration à Élisabeth REZER-SANDILLON

Maxime KHELOUFI donne procuration à François-Xavier RAHIER

Justine BONNEAUD donne procuration à André MOUSTIÉ

Michelle LOUSSOUARN donne procuration à Evelyne DONZEAUD

Claude RAULIN donne procuration à Xavier PARIS

**ABSENT**

Jacques CHAUVET

**François-Xavier RAHIER a été nommé secrétaire de séance**

Le Budget Primitif de la Ville de Gujan-Mestras pour l'exercice 2019 est globalement équilibré à **32.082.270,00 euros**.

La section d'investissement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **7.597.842,00 euros**.

La section de fonctionnement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **24.484.428,00 euros**.

L'ensemble des opérations est retracé dans le document comptable ci-annexé. Sur la base de ces éléments, je vous demande de bien vouloir adopter le budget primitif de la Ville de Gujan-Mestras pour l'exercice 2019.

Ce projet de délibération ayant été soumis à la Commission des Finances.

**DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ avec 29 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Sylviane STOME, Jérémy DUPOUY et Joël LE FLECHER)**

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

**Marie-Hélène DES ESGAULX**  
**Maire de Gujan-Mestras**



**Affiché le 20 décembre 2018.**  
**GUJAN-MESTRAS le 20 décembre 2018**